**Compte-rendu point communication du 22 mai 2019**

**(complément à la réunion du 20 mai)**

**1/ Réalisation des affiches format A3** : FAF apridev se rapproche de Paris pour qu’une proposition de visuel en noir et blanc (moins coûteux pour l’impression) puisse être validée par Anne max. la semaine du 10 juin afin que les impressions soient réalisées pour le 14 juin et que les membres du CAURADV repartent avec des affiches le 17 juin. A voir si les membres non présents se voient adressés des fichiers pdf ou si des envois d’affiches leur sont faits.

Le texte devant figurer sur l’affiche pourrait être le suivant :

« Festival Talents du CAURADV (Comité Auvergne Rhône-Alpes Déficience Visuelle)

le 28 septembre de 16h 30 à 21h 00,

centre culturel, 234 cours Emile Zola à Villeurbanne. Métro Flachet.

Tarif : 8 euros en prévente, 10 euros sur place.

Logo des associations membres

Eventuels sponsors (si on en a trouvés depuis lundi)

Site internet : [www.cauradv.org](http://www.cauradv.org) »

Le visuel pourrait, par exemple, être une composition avec un masque pour le théâtre, des instruments avec des notes de musique, etc. avec au milieu un grand « T » (pour talents)

Les flyers reprendront l’affiche et seront à envoyer en format pdf mi/fin aout à chaque association afin d’être « judicieusement » distribués autour des locaux des associations membres et près du centre culturel de Villeurbanne.

2/ Réalisation des Trophées : il serait bien pour des questions de coût et aussi de mise en avant de la créativité de qualité des personnes handicapés visuels que cela soit les ateliers de modelage de FAF apridev ou celui des arts créatifs de l’AVH qui confectionnent les trophées. La forme reste à définir. Quid d’un grand « T » avec talents et cauradv écrits en braille?

3/ Proposition de texte pour informer sur l’évènement du 28 septembre et mobiliser les bénévoles afin qu’ils bloquent la date et participent le jour J. Ce dernier doit être validé par Anne afin que l’envoi rapide permette de diffuser l’information dans les newsletters de juin/juillet avec rappel pour les programmes de septembre. Un premier comptage des participations bénévoles sera effectué fin août afin de permettre des messages de rappel tout début septembre, en même que la transmission des flyers qui seront distribués lors des évènements de tout début septembre (forum des associations, etc.).

« Le premier festival « Talents du CAURADV (Comité Auvergne-Rhône Alpes des Déficients Visuels) se tiendra le 28 septembre 2019 de 16h 30 à 21 heures au centre culturel de Villeurbanne. Cette manifestation vise à mieux faire connaître les talents régionaux des personnes déficientes visuelles qua cela soit artistiques (musique, théâtre, chants, etc.) que dans leur vie quotidienne à travers la remise de trophées. Quatre catégories ont été retenues pour cette édition : étude, aventure, entreprise et sport. Après le spectacle et la remise des distinctions, se tiendra un buffet dont les bénéfices seront versés à la recherche.

 Les places sont en prévente à compter de mi-juin au tarif de 8 euros en prévente et 10 euros sur place, le jour J.

Pour que cet évènement soit une réussite, chaque association membre a besoin que ses bénévoles se mobilisent. Pour cela merci d’indiquer à Anne Renou, présidente FAF apridev, coordonnatrice des bénévoles pour cet évènement (presidence@apridev.org)

* Si vous serez présent(e) le 28 septembre après-midi.
* Si le jour de la manifestation, vous préférez aider

. à l’accompagnement des personnes malvoyantes et non-voyantes (déplacement métro/centre culturel, installation dans la salle de spectacle et de buffet)

. aux missions relatives au buffet ( réception des plats, dressage des table, aide au service et tenue de la billetterie et de la caisse)

* Si vous apporterez des mets salés ou sucrés

4/ **Contacts médias pour communication presse print/web et radio :**

Christian soumet lors de la réunion du 17 juin la liste des contacts avec planning d’envoi des communiqués de presse (max. 20 août)

5/ **Billetterie** : le tampon de l’évènement doit être finalisé la semaine du 4 juin afin que les billets adressés par Jean-Louis puissent être tamponnés la semaine du 10 juin et remis aux membres lors de la réunion du 17 juin.

6/ **Ordre du jour du 17 juin** (date non encore confirmée par rapport à la disponibilité de monsieur Gindre).:

Filage du déroulé précis de la manifestation avec la compilation des retours sur les missions que chaque participant avait à effectuer depuis la dernière réunion. (à pointer avec Anne la semaine précédente par rapport aux retours qu’elle aura reçus des participants et ce en fonction de ce qu’ils avaient à faire et qui est inscrit dans le CR du 20 mai).